

GRANDE ÉCOLE

CONCOURS D'ENTRÉE
PREMIÈRE ANNÉE
DE LA GRANDE ÉCOLE
2010



Concours d'admission
après classe préparatoire

ESSEC
BUSINESS SCHOOL
PARIS-SINGAPORE



Sommaire

1. Entrer à l'ESSEC	p. 3
2. La présentation du concours.....	p. 4
3. Le calendrier	p. 5
4. Les conditions et les modalités d'inscription	p. 6
5. Les épreuves d'admissibilité	p. 7
6. Les épreuves d'admission	p. 9
7. Les statistiques.....	p. 12
8. Les renseignements d'ordre pratique	p. 15

1 - Entrer à l'ESSEC

L'admission sur concours en première année de la **Grande Ecole** est réservée aux étudiants français ou internationaux issus des classes préparatoires économiques et commerciales ou des classes préparatoires littéraires.

L'objectif du programme est de préparer les futurs managers d'entreprises ou d'organisations à devenir des leaders responsables sachant évoluer dans un environnement de plus en plus complexe et en perpétuel mouvement, en développant leurs capacités d'ouverture, d'analyse, d'anticipation et d'adaptation.

Reconnue comme l'une des meilleures formations européennes d'enseignement supérieur en management, l'école a été classée :

- **1^{ère} en France** dans la dernière enquête d'opinion, **auprès des DRH** et des professionnels du recrutement des grands groupes, publiée par *le Nouvel Economiste* ;
- **2^e parmi les meilleures écoles françaises** d'enseignement supérieur en management dans les dernières enquêtes publiées par *L'Etudiant, l'Express, Challenges, Le Figaro, Le Point* et *l'Expansion* ;

La rémunération moyenne à la sortie de l'école se situait en 2008 à 45 K€ en France et à 52 K€ à l'étranger.

(source Enquête Emploi et Carrière promotion 2008).



2 - La présentation du concours

Le concours se déroule en une seule session durant les mois de mai, juin et juillet de chaque année, aux dates fixées par la Banque Commune d'Épreuves et par la direction de l'école.

Il est organisé en deux parties :

- une phase d'admissibilité comprenant les épreuves écrites ;
- une phase d'admission comprenant les tests et les épreuves orales.

Il est demandé aux candidats de rester disponibles pendant toute la durée du concours au cas où l'école serait dans l'obligation de changer ou d'ajouter une date d'épreuve.

À l'issue des épreuves écrites, qui ont un caractère éliminatoire, les candidats sont déclarés admissibles dans l'ordre du classement et dans la limite du nombre fixé par le jury, ce nombre étant au moins le double de celui des places mises au concours⁽¹⁾.

Les candidats, ayant été déclarés admissibles par le jury, téléchargent leur convocation sur le site **www.essec-prepas.com**, pour les épreuves d'admission qui ont lieu :

- au Hall Saint-Martin de Pontoise pour les tests d'aptitude ;
- dans les locaux de l'ESSEC à Cergy-Pontoise pour les oraux.

La convocation est également envoyée par courrier.

En dernier lieu, le jury d'admission arrête la liste des admis de la première liste et de la liste complémentaire, dans la limite du nombre de places fixé chaque année par la direction de l'école.

■ Extraits du règlement

Le nombre d'inscriptions au concours d'entrée à l'ESSEC est limité à trois.

Le candidat n'est pas autorisé à se présenter la même année à deux voies différentes d'accès à l'école.

Le candidat doit impérativement respecter la procédure d'inscription gérée par la Direction des Admissions et Concours.

La carte d'identité nationale ou le passeport sont exigés à l'écrit comme à l'oral.

Sont éliminés les candidats qui, même indépendamment de leur volonté, sont absents à l'une des épreuves ou se présentent en retard sur l'heure fixée, en particulier à l'écrit après la distribution du sujet.

Toute fraude ou tentative de fraude entraîne l'exclusion définitive du concours.

L'intégralité du règlement est disponible à l'adresse suivante : **www.concours-bce.com**

⁽¹⁾ En 2009 : 4 721 candidats, 840 admissibles et 360 admis





3 - Le calendrier

■ Inscription à la Banque Commune des Épreuves

www.concours-bce.com

Du 5 décembre 2009 au 15 janvier 2010

■ Journée portes ouvertes Groupe ESSEC (découverte de l'école et du programme)

Samedi 13 mars 2010 de 10 h à 18 h sur le campus ESSEC de Cergy-Pontoise

■ Épreuves d'admissibilité

Entre le 4 et le 17 mai 2010

■ Résultats d'admissibilité et convocations aux épreuves d'admission

Vendredi 18 juin 2010 à partir de 14 h 00 sur le site www.essec-prepas.com

■ Journée d'information candidats au concours 2010

(découverte de l'école et des épreuves d'admission)

Lundi 31 mai 2010 de 13 h 30 à 18 h 00 sur le campus ESSEC de Cergy-Pontoise

■ Journée des tests

Jeudi 24 juin 2010 à Pontoise (Hall Saint-Martin)

■ Oraux

(entretien et épreuves de langues vivantes)

Les 25, 28, 29, 30 juin et 1^{er}, 2, 5 et 6 juillet 2010

■ Résultats d'admission

Jeudi 15 juillet 2010 à partir de 14 h 00 sur le site www.essec-prepas.com

Rappel : concernant votre choix d'écoles, il est absolument impératif, sous peine de ne pouvoir confirmer votre intégration, de suivre la procédure SIGEM (détails sur www.sigem.org).





4 - Les conditions et les modalités d'inscription

En 2010, l'école admettra sur concours 360 étudiants issus des classes préparatoires économiques et commerciales ou des classes préparatoires littéraires.

A. Les options d'inscription

Tous les candidats se présentent au même concours, sans quota particulier. Le concours se compose d'épreuves communes et d'épreuves spécifiques liées à l'option choisie en classe préparatoire. L'option de la classe préparatoire définit l'option d'inscription au concours :

- l'option **scientifique**, orientée vers les titulaires du bac S ;
- l'option **économique**, orientée vers les titulaires du bac ES ;
- l'option **technologique**, orientée vers les titulaires du bac STG ;
- l'option **lettres et sciences humaines**, ouverte aux candidats se présentant sur le programme des classes préparatoires littéraires (Khâgnes). Ils choisissent, lors de leur inscription, de concourir sur les épreuves correspondant :
 - soit au programme du concours de l'ENS A/L Ulm ;
 - soit au programme du concours de l'ENS B/L Lettres et Sciences Sociales ;
 - soit au programme du concours de l'ENS LSH Lyon.

B. Les modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du **5 décembre 2009 au 15 janvier 2010** sur le site **www.concours-bce.com**.

Les droits d'inscription pour le concours de l'ESSEC s'élèvent à 145 €.

L'inscription au concours est gratuite pour les boursiers de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive au concours est subordonnée au règlement complet des frais d'inscription. Ceux-ci sont réglés de préférence au moyen d'une carte bancaire. Ces frais restent acquis même en cas de renonciation ou de démission préalable au concours. (Voir le règlement complet du concours sur le site de l'inscription www.concours-bce.com).

Les candidats s'engagent à respecter le règlement tel que décrit dans la brochure de la Banque Commune d'Épreuves des Ecoles de Management et sur le site de l'inscription.

5 - Les épreuves d'admissibilité

L'organisation des épreuves écrites du concours est confiée à la Banque Commune d'Épreuves (BCE) de la Direction des Admissions et Concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (DAC).

C'est sur le site de la BCE que se font les inscriptions au concours.

C'est également la BCE qui est en charge des convocations aux épreuves écrites et de la répartition des candidats dans les centres d'examen.

La liste de ces centres figure sur le site www.concours-bce.com.

L'ESSEC fait partie de la BCE. Dans ce cadre, elle conçoit des épreuves qu'elle ouvre à d'autres écoles. Chaque école, responsable d'une épreuve ouverte à d'autres écoles, en détermine le sujet et assure la correction des copies.

Les épreuves écrites de langues vivantes sont conçues et corrigées par les professeurs de l'EM Lyon, l'ESCP Europe, l'ESSEC et d'HEC, sous le contrôle de la Direction des Admissions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (DAC).

Les résultats d'admissibilité seront connus le vendredi 18 juin 2010 à partir de 14 h 00 sur le site www.essec-prepas.com.





Durée et coefficients des épreuves écrites

	Option scientifique		Option économique		Option technologique		Option lettres et sciences humaines	
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.
Langues vivantes⁽¹⁾								
- 1 ^{re} langue (EM-Lyon, ESCP Europe, ESSEC, HEC)	4 h	4	4 h	4	4 h	4	4 h	4
- 2 ^e langue (EM-Lyon, ESCP Europe, ESSEC, HEC)	3 h	2	3 h	2	3 h	2	3 h	2
Dissertation de culture générale (EDHEC/ESSEC)	4 h	5	4 h	6	4 h	4	-	-
Dissertation littéraire ⁽²⁾ (ESSEC)	-	-	-	-	-	-	4 h	6
Dissertation philosophique ⁽³⁾ (ESSEC)	-	-	-	-	-	-	4 h	5
Contraction de texte (HEC)	3 h	2	3 h	3	3 h	3	3 h	3
Mathématiques S (ESSEC)	4 h	6	-	-	-	-	-	-
Mathématiques E (ESSEC)	-	-	4 h	4	-	-	-	-
Mathématiques 2 S (CCIP)	4 h	5	-	-	-	-	-	-
Mathématiques 2 E (ESSEC)	-	-	4 h	4	-	-	-	-
Mathématiques T (ESCP-EAP)	-	-	-	-	4 h	5	-	-
Histoire, géographie et géopolitique (ESSEC)	4 h	6	-	-	-	-	-	-
Analyse économique et historique (ESSEC)	-	-	4 h	7	-	-	-	-
Économie - Droit (ESSEC)	-	-	-	-	4 h	6	-	-
Gestion - Management (HEC)	-	-	-	-	4 h	6	-	-
Histoire ⁽³⁾ (ESCP-EAP)	-	-	-	-	-	-	4 h	6
Option lettres et sciences humaines : Mathématiques ⁽⁵⁾ , Sciences sociales ⁽⁵⁾ , Géographie ⁽⁴⁾ , ou 3 ^e langue ancienne ou langue vivante ⁽⁶⁾ (ESSEC)	-	-	-	-	-	-	4 h	4
Total des coefficients	-	30	-	30	-	30	-	30

NB : entre parenthèses figure le nom de l'école responsable de l'épreuve.

- (1) L'une des deux épreuves est obligatoirement l'anglais. Les candidats de l'option lettres et sciences humaines peuvent choisir le latin en 1^{re} ou en 2^e langue.
 (2) Deux sujets différents au choix selon le programme A/L et B/L de l'ENS ou celui de l'ENS LSH-Lyon.
 (3) Deux sujets différents au choix selon le programme A/L et ENS LSH ou celui de l'ENS B/L
 (4) Deux sujets différents au choix selon le programme A/L de l'ENS ou celui de l'ENS LSH-Lyon.
 (5) Épreuve destinée aux candidats se présentant sur le programme B/L de l'ENS.
 (6) La langue choisie par le candidat à l'inscription doit être différente de celles choisies pour les épreuves de 1^{re} et 2^e langues. Quatre langues sont proposées : l'allemand, l'espagnol, le grec ancien ou le latin



6 - Les épreuves d'admission

Les épreuves d'admission sont les mêmes pour les candidats des différentes options. Elles comportent :

- à l'écrit, des tests d'une durée de 6 heures ;
- à l'oral, un entretien de 45 minutes avec un jury de trois personnes, et deux épreuves de langues vivantes de 30 et 20 minutes.

L'orientation des étudiants désireux de suivre une carrière d'entreprise, ne doit pas être seulement fonction de leur connaissance d'un programme. Elle doit aussi tenir compte des aptitudes, de la personnalité et des intérêts réels manifestés par chaque candidat.

■ Coefficient des épreuves

Tests : 10

- Raisonnement logique (5)
- Compétence verbale (5)

Entretien : 10

Langues vivantes :

- 1^{ère} langue : 6
- 2^{ème} langue : 4

Total : 30

Les résultats d'admission seront connus le jeudi 15 juillet 2010 à partir de 14 h 00 sur le site www.essec-prepas.com.

A. Les tests

(Coefficient 10 = 200 points)

Les tests se déroulent sur une journée, le jeudi 24 juin 2010, au Hall Saint-Martin de Pontoise.

Ils sont créés par l'école dans le cadre de son laboratoire de recherche, par des psychologues et des professeurs d'université. Les tests sont donc spécifiques aux besoins de l'école et ne peuvent se trouver dans le domaine public ou chez un éditeur spécialisé.

Toutes les épreuves de l'ESSEC font l'objet, au préalable, d'études qui ont pour but d'apprécier

les qualités de mesure des tests. Deux principales qualités sont recherchées :

- la fidélité, qui indique la constance des résultats dans les tests ;
- la validité qui permet de vérifier si le test mesure bien la compétence qu'il est censé mesurer.

Des étalonnages réalisés systématiquement sur chaque groupe de candidats permettent enfin de disposer de normes de comparaison actuelles et perpétuellement renouvelées.

Les normes internationales établies par l'APA (*American Psychological Association*) servent de référence pour l'élaboration et la validation des tests de l'ESSEC.

Chaque test est corrigé séparément, à l'aide d'un système informatisé, en attribuant des pondérations négatives aux mauvaises réponses. L'ensemble des épreuves, après pondération et étalonnage sur la population qui a passé les tests, donne lieu à trois notes :

- une note de raisonnement logique, déductif et inductif, sur 100 (coefficient 5) ;
- une note de compétence verbale sur 100 (coefficient 5) ;
- une note globale sur 200.

B. L'entretien

(Coefficient 10 = 200 points)

L'entretien se déroule sur le campus de l'ESSEC à Cergy-Pontoise, entre le 25 juin et le 6 juillet 2010. Il est destiné à apprécier la personnalité du candidat.

D'une durée de trois quarts d'heure, l'entretien mettra le candidat en présence d'un jury composé de trois personnes au moins. Deux de ces personnes sont choisies en raison de leur appartenance à la fonction enseignante ou de leur compétence professionnelle dans le domaine économique ou social. La troisième est un jeune diplômé ou un étudiant inscrit en dernière année d'études.

Les qualités que le jury s'efforcera de déceler chez le candidat sont, à titre indicatif :

- la présentation et l'aisance verbale,
- la sociabilité,
- l'ouverture d'esprit,
- l'indépendance d'esprit,
- la faculté d'adaptation,
- le sens des responsabilités,
- la capacité à prendre des décisions,
- la capacité à convaincre et mobiliser,
- la motivation.

L'entretien a pour but d'estimer le potentiel de développement du candidat, la cohérence entre son profil et la culture et les ambitions de l'ESSEC.

Il ne porte donc pas sur l'évaluation des connaissances mais consiste en une libre conversation entre les membres du jury et le candidat qui présente généralement son parcours. Son déroulement peut comporter deux séries de thèmes distincts :

- des thèmes de culture générale choisis par le jury parmi les problèmes de civilisation, économiques, sociaux, politiques, culturels...
- des thèmes personnels prenant comme point de départ les centres d'intérêt des candidats, leurs expériences, leur motivation et leurs projets d'avenir, tels qu'ils les auront formulés dans le questionnaire écrit, rempli à la fin de la journée des tests.

Pour noter le candidat, le jury dispose de onze notes qui sont, par ordre décroissant, les lettres A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D.

Cette notation est ensuite transformée en note chiffrée afin de pouvoir additionner la note de l'entretien aux autres notes ; la valeur de chacune des lettres est déterminée en tenant compte, chaque année, de la distribution des lettres.

C. Les langues vivantes

Les épreuves de langues vivantes se déroulent également sur le campus de l'ESSEC à Cergy-Pontoise, entre le 25 juin et le 6 juillet 2010.

Elles ont été conçues pour tester les connaissances linguistiques mais aussi l'aisance dans une conversation, l'ouverture d'esprit, la familiarité avec le(s) pays et la civilisation dont le candidat parle la langue. Deux professeurs accueillent le candidat pour l'épreuve de première langue, un seul en seconde langue.

Avant de commencer l'épreuve, le candidat reçoit un texte, en français pour la première langue, en langue étrangère pour la seconde.

Dans tous les cas, on attend de lui une bonne compréhension générale du texte et une capacité à en dégager les idées principales.

En première langue, on pourra en outre lui demander un commentaire structuré du texte. Ensuite, l'entretien pourra s'en évader, lui donnant l'occasion d'une conversation révélatrice de sa personnalité et de son aptitude à se situer en face d'un interlocuteur.

Temps de préparation : 30 minutes
Épreuve : 30 minutes
Coefficient 6 = 120 points

En seconde langue, un résumé remplacera généralement le commentaire, avant de déboucher là aussi, si les circonstances s'y prêtent, sur une libre discussion.

Si besoin, il pourra être demandé au candidat de répondre sur une question de grammaire ou de traduire quelques phrases.

Temps de préparation : 20 minutes
Épreuve : 20 minutes
Coefficient 4 = 80 points

D. Le règlement des épreuves d'admission

Toute absence à la journée des tests, quelle qu'en soit la raison, annule l'admissibilité.

Durant les tests, sont notées 0 toutes les réponses qui ne sont pas rendues sur les grilles et avec les cahiers de questions remis aux candidats.

Tout oubli est sans appel.

Chaque candidat tire au sort le jury d'entretien devant lequel il doit se présenter. Cependant, dans le cas où l'un des membres du jury et le

candidat se connaîtraient, ils devraient en prévenir le jury. La direction des admissions se réserve le droit de permuter d'office le candidat avec un autre.

Toute réclamation est à transmettre par écrit à la direction des admissions de l'ESSEC dans un délai maximum d'une demi-journée après le constat de l'incident.

Sont éliminés les candidats qui, même indépendamment de leur volonté, sont absents à l'une des épreuves ou se présentent en retard sur l'heure fixée ou ne sont pas en mesure de présenter la pièce attestant leur identité.

Les candidats admis et refusés sont avertis par écrit.

Quelques jours après le jury d'admission, les candidats devront, sur la base des instructions qu'ils auront reçues, se connecter sur le système SIGEM. Ils y exprimeront leur choix quant aux écoles où ils veulent entrer. Aucune inscription à l'ESSEC ne pourra être prise en compte en dehors de SIGEM, dispositif commun aux grandes écoles de management, auquel l'ESSEC a adhéré.

L'admission ne vaut que pour l'année en cours. Chaque demande de report doit être soumise à l'appréciation du directeur des études et des admissions, seule personne habilitée à donner son accord. Dans tous les cas, la procédure SIGEM reste obligatoire.



7 - Les statistiques

	2007	2008	2009
Inscrits au concours	3 942	4 420	4 721
Admissibles	842	841	840
Admis intégrés	365	365	365

Année du concours	Barre d'admissibilité	Nombre de points du dernier admissible	Rang du dernier intégré
2007	11,94	358,20	676 ^e
2008	12,29	368,60	658 ^e
2009	12,52	375,60	689 ^e

2009	Inscrits	%	Admissibles	%	Admis intégrés	%
Garçons	2232	47,28 %	453	53,93 %	188	51,51 %
Filles	2489	52,72 %	387	46,07 %	177	48,49 %
Option scientifique	2420	51,26 %	499	59,40 %	236	64,66 %
Option économique	1461	30,95 %	240	28,57 %	95	26,03 %
Option technologique	169	3,58 %	16	1,90 %	3	0,82 %
Littéraire A/L	139	2,94 %	24	2,86 %	6	1,64 %
Littéraire B/L	183	3,88 %	28	3,33 %	12	3,29 %
Littéraire LSH	349	7,39 %	33	3,93 %	13	3,56 %
Total	4 721		840		365	



Caractéristiques des intégrés en 2009

■ 1. Âge

18 ans	7
19 ans	53
20 ans	225
21 ans	75
22 ans	5
Âge moyen des candidats : 20 ans	

■ 2. Baccalauréat

Bac	Option S		Option éco.		Option techno.		Littéraire A/L		Littéraire B/L		Littéraire LSH	
	Intégrés	%	Intégrés	%	Intégrés	%	Intégrés	%	Intégrés	%	Intégrés	%
L							4	66,67 %			5	38,46 %
ES			86	90,53 %					1	8,33 %	4	30,77 %
S	235	99,58 %	9	9,47 %			2	33,33 %	11	91,67 %	4	30,77 %
STG					3	100 %						
Autre	1	0,42 %										
Total	236	100 %	95	100 %	3	100 %	6	100 %	12	100 %	13	100 %
Intégrés par filières												
	236	64,66 %	95	26,03 %	3	0,82 %	6	1,64 %	12	3,29 %	13	3,56 %

■ 3. Années de préparation

	Intégrés
Carrés (2 années)	283 - 77,53 %
Cubes (3 années)	82 - 22,47 %

■ 4. Langues

	1 ^{ère} langue		2 ^e langue		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Allemand	50	13,70 %	76	20,82 %	126	17,26 %
Anglais	276	75,62 %	89	24,38 %	365	50,00 %
Arabe Littéraire	11	3,01 %	3	0,82 %	14	1,92 %
Chinois	-	-	3	0,82 %	3	0,41 %
Espagnol	18	4,93 %	177	48,49 %	195	26,71 %
Hébreu	-	-	-	-	-	-
Italien	5	1,37 %	9	2,47 %	14	1,92 %
Japonais	-	-	2	0,55 %	2	0,27 %
Latin	2	0,55 %	2	0,55 %	4	0,55 %
Polonais	-	-	1	0,27 %	1	0,14 %
Portugais	-	-	-	-	-	-
Russe	3	0,82 %	3	0,82 %	6	0,82 %
Vietnamien	-	-	-	-	-	-

Écarts de classement intervenus entre l'écrit et l'oral

	Gagnent	Perdent
- plus de 300 places	66	19
- entre 250 et 299 places	11	13
- entre 200 et 249 places	17	12
- entre 150 et 199 places	28	24
- entre 100 et 49 places	33	28
- entre 50 et 99 places	31	23
- entre 1 et 49 places	32	27

Dans l'ensemble 218 candidats progressent et 146 candidats perdent des places ; un candidat se maintient à la même place après l'oral.



8. Les renseignements d'ordre pratique

A. L'accueil durant les épreuves d'admission

A la préparation des épreuves d'admission s'ajoute celle du séjour à Cergy-Pontoise. Le secrétariat du concours répond à l'ensemble des questions ayant trait à l'école, aux modalités et au contenu des épreuves.

Tél. : 01 34 43 32 30

Fax : 01 34 43 32 50

asc@essec.fr

Le Bureau des Elèves met tout en œuvre pour assurer aux candidats les meilleures conditions d'accueil (logement, restauration, loisirs, mini conférences sur la vie de l'école).

Tél. : 01 30 30 43 69

Fax : 01 34 24 09 71

bdessec@esseclive.com

Un site dédié à l'accueil des admissibles est hébergé sur le site www.essec-prepas.com, début juin de chaque année.

B. Les frais des études

Les coûts de scolarité, étalés sur trois ans, s'élevaient, pour l'année 2009/10, à 8 700 € la première année et à 12 000 € les deux années suivantes.

S'y ajoutant les cotisations sociales et les cotisations versées aux associations étudiantes (BDE et BDS).

Ces frais couvrent moins de la moitié du coût total des études de l'élève. Le complément est, pour l'essentiel, fourni par la Chambre de Commerce et d'industrie de Versailles et par les versements de la taxe d'apprentissage consentis par les entreprises à l'ESSEC.



Renseignements

www.essec-prepas.com

Sylvie Coatantiec
coatantiec@essec.fr

ESSEC Business School

Avenue Bernard Hirsch - BP 50105 - 95021 Cergy Pontoise Cedex - France
Tél. +33 (0)1 34 43 30 00
Fax +33 (0)1 34 43 30 01
www.essec.fr

ESSEC Executive Education

CNIT - BP 230 - 92053 Paris-La Defense - France
Tél. +33 (0)1 46 92 49 00
Fax +33 (0)1 46 92 49 90
<http://formation.essec.fr>

ESSEC Business School

Singapore campus

100 Victoria Street - National Library building # 13-02 - Singapore 188064
essecasia@essec.fr
Tél. +65 6884 9780
Fax +65 6884 9781
www.essec.edu



ESSEC
BUSINESS SCHOOL
PARIS-SINGAPORE